

Le manuel scolaire francophone Nous en sommes à un niveau artisanal...

Fernan Carrière

Numéro 30, printemps 1984

Pédagogie des arts et de la culture

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/43655ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carrière, F. (1984). Le manuel scolaire francophone : nous en sommes à un niveau artisanal.... *Liaison*, (30), 43–45.

Le manuel scolaire francophone :

Nous en sommes à un niveau artisanal. . .

par

Fernan Carrière

En conclusion à une table-ronde initiée par LIAISON et enregistrée le 11 janvier dernier dans les studios de la radio de Radio-Canada à Toronto, Sudbury et Ottawa, Normand Frenette, de l'Institut ontarien de recherches pédagogiques (OISE), estimait que « . . . nous sommes toujours à une époque artisanale. . . » à tous les niveaux de la production de matériaux pédagogiques en Ontario francophone. Seule, la maison d'édition Prise de Parole a commencé à acquérir une capacité technique et organisationnelle de production depuis moins de deux ans tandis que le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques œuvre à la conception et à la préparation de matériaux depuis dix ans cette année.

Or, les chiffres parlent, comme le soulignaient Bernadette Larochelle — du bureau régional de l'Est du ministère de l'Éducation — et Normand Frenette à l'occasion de cette table-ronde : il y a 25 000 élèves francophones dans les écoles secondaires seulement, qui utilisent annuellement environ sept manuels évalués à une quinzaine de dollars chacun. En tenant compte que les Conseils scolaires fournissent plusieurs manuels qui ont une durée moyenne de vie de cinq ans, on estime tout de même qu'on achète annuellement entre un demi et un million de dollars en livres scolaires. Sans compter l'achat de matériaux pédagogiques par les professeurs et les écoles ; quant au primaire, c'est plus étendu comme marché.

D'autre part, comme l'expliquait Pierre Lalonde, qui est responsable au ministère de l'Éducation à Toronto de l'évaluation des manuels pour les écoles françaises, le ministère a dépensé plus de dix millions de dollars à la production pédagogique en

« La maison d'édition Guérin, pour ne pas la nommer, s'est mise sur pied, s'est enrichie avec nos fonds. » Cléo Beaudry n'avait rien à reprocher à cette maison d'édition québécoise, au contraire : « . . . (Guérin) nous a rendu de bons services, elle s'est bien occupé de nous. . . », rajoutait-il aussitôt. Le professeur d'histoire de l'École secondaire Champlain d'Ottawa — présentement prêté au bureau régional du ministère de l'Éducation, — constatait bien simplement que si on avait utilisé de façon cohérente les quelque dix millions de dollars investis depuis six ans dans le développement de matériaux pédagogiques en langue française, on aurait pu soutenir ou créer trois ou quatre maisons d'édition ontariennes. Voire, qu'en dix ans selon l'éditeur de *Prise de Parole*, Gaston Tremblay, s'il y avait une politique de développement à long terme, « . . . ces maisons deviendraient rentables (et) pourraient continuer à développer le marché sans subventions. »

langue française par l'intermédiaire du Fonds de la langue française. Une bonne partie de ce fonds a servi à la préparation de manuscrits (recherches, rédaction, . . .), de telle sorte que si des maisons d'édition québécoises obtenaient les contrats d'édition, les auteurs sont parfois des Ontariens comme le soulignait Paul-François Sylvestre. Cependant, Bernadette Larochelle évaluait à cinq p.c. le nombre des auteurs ontariens de manuels inscrits à la Circulaire XIV où on retrouve tous les titres approuvés pour l'utilisation en salle de classe par les élèves.

Pierre Lalonde reconnaissait que la plupart des manuels inscrits à la Circulaire XIV provenaient du Québec. Selon l'un des critères utilisés pour qu'un titre soit inscrit à cette liste, il faut que le matériel soit d'origine canadienne. Plusieurs manuels sont de fait des traductions ou des adaptations de manuels américains. Paul-François Sylvestre préfère parler d'adaptation en donnant des exemples de manuels qu'il a adaptés : « Lorsqu'on parlait d'un auteur américain, Hemingway par exemple, . . . je substituait un auteur canadien. »

Il est évident que l'idéal serait de produire ici en Ontario tous les manuels dont nous avons besoin, compte-tenu qu'il serait souhaitable à l'occasion de collaborer avec le

Québec, selon Bernadette Larochelle. Pour Cléo Beaudry, qui siège sur le comité d'évaluation du Fonds de la langue française, ces adaptations ou ces traductions sont insatisfaisantes : « Le fond du manuel est étranger (à notre culture). . . On devrait avoir des auteurs de chez-nous. . . L'identité franco-ontarienne, ça n'appartient pas seulement aux cours d'histoire, ça appartient à toutes les disciplines, que ce soit dans les livres de mathématiques ou. . . c'est très important. » Cependant, il y a plusieurs obstacles à surmonter avant que les Ontariens ne deviennent auto-suffisants dans la production de manuels qui correspondent à nos besoins propres, nonobstant la question financière.

Le peu d'expertise sur le plan pédagogique

« Un enseignant. . . n'est pas un écrivain. Il n'est pas habitué à la recherche ni à la rédaction », selon Cléo Beaudry qui a travaillé au Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) à la production de la série Profont. À ce sujet Bernadette Larochelle ajoutait « . . . qu'on n'a pas voulu planifier à long terme et prendre les moyens pour s'assurer qu'on ait un noyau d'experts dans certains domaines. » Les enseignants hésitent à s'engager dans la recherche et la





Fernan Carrière : animateur de la table-ronde
(PHOTO : GUY-MARC DUMAIS)

Pierre Lalonde : quels critères pédagogiques d'évaluation ? (PHOTO : ALAIN POIRIER)



Gaston Tremblay : a formé une équipe de production (PHOTO : ALLAN BOYD)

rédaction de manuels. C'est ainsi qu'un écrivain professionnel comme Paul-François Sylvestre a pu décrocher des contrats.

Pour un éditeur comme Gaston Tremblay, le fait qu'un enseignant soit « ... intimidé (au point) que ça gèle sa plume... » ne devrait pas poser de problèmes : c'est le rôle d'un éditeur de travailler avec un auteur à solutionner ses problèmes d'écriture. Le problème se situerait plutôt au niveau financier : rien n'incite l'enseignant à s'engager dans la préparation d'un manuel. Les droits d'auteur ne se comparent pas aux revenus normaux d'un enseignant. Il faudrait dégager celui-ci de ses tâches pédagogiques afin que l'enseignant ne travaille pas à la rédaction au cours des fins de semaines ou le soir, à la fin d'une journée de travail normale.

Il y a aussi des auteurs, comme Paul-François Sylvestre, qui ne sont pas des pédagogues et qui peuvent écrire des manuels. Tout en soulignant qu'un examen des titres anglais de la Circulaire XIV révèle que plusieurs noms d'auteurs reviennent fréquemment, Cléo Beaudry soulignait qu'on devrait exploiter toutes les ressources humaines disponibles. Pierre Lalonde



Normand Frenette : éviter le potinage pédagogique (PHOTO : ALAIN POIRIER)

estimait cependant que dans ces cas, il faudrait assurer à l'écrivain un encadrement pédagogique.

La rédaction d'un texte de nature pédagogique comporte beaucoup d'exigences, comme l'expliquait Paul-François Sylvestre. Il faut tenir compte de la question des préjugés sexistes ou religieux : « (J'ai fait parlé) la conscience d'un jeune garçon plutôt

que son ange gardien. » Il y a les niveaux de langue à respecter, selon qu'un texte sera destiné aux niveaux élémentaire, intermédiaire ou secondaire. Les manuels d'histoire, qui l'intéressent le plus personnellement, nécessitent une recherche multidisciplinaire qui l'ont amené à effectuer des déplacements dans tous les coins de la province.

Le peu d'expertise sur le plan technique

Au cours de la table-ronde, Gaston Tremblay avouait que *Prise de Parole* n'avait pas la maturité nécessaire il y a maintenant plus de deux ans, pour produire l'Anthologie des textes littéraires ontariens (4 volumes) préparée par Yolande Grisé au CFORP. Le problème de la capacité technique des maisons d'édition ontariennes en est un de « poule avant l'oeuf », comme on dit. Il faut faire ses preuves avant d'obtenir des contrats d'édition. *Prise de Parole* a pris le risque d'investir plus de 50 000\$ dans la production du Manuel de sciences (7^e et 8^e années) par Alcide Gourde. C'est ainsi que Gaston Tremblay a pu constituer une équipe de graphistes et d'illustrateurs : « On a formé une équipe dans le milieu. Aujourd'hui, on peut tout faire. »



Cléo Beaudry: « On devrait avoir des auteurs de chez-nous. » (PHOTO: GUY-MARC DUMAIS)

Cependant, même lorsqu'un manuel est entièrement ou partiellement produit en Ontario (i.e., publié au Québec), cela ne garantit en rien une utilisation préférentielle par les enseignants ontariens. Il faut d'abord que le manuel soit connu. Ensuite, dans le cas de matières comme celles de l'histoire ou des lettres ontariennes, il faut que l'école offre le programme — deux écoles, dans toute la province, offrent le programme d'histoire ontarienne. Bernadette Larochelle est bien placée pour reconnaître que les enseignants ne sont pas tous au courant de ce qui se fait ici; elle était adjointe à la directrice du CFORP. Elle soulignait aussi qu'il est difficile d'inciter un enseignant à utiliser un nouveau produit lorsqu'il est habitué à se servir d'un texte qu'il connaît bien. Elle estimait donc que le personnel-cadre des conseils scolaires devraient prendre les choses en main afin de faire connaître la culture ontarioise.

De plus, les enseignants ont le choix parmi les manuels inscrits à la Circulaire XIV. Tout en reconnaissant que cette capacité de choisir pouvait poser des problèmes, les pédagogues autour de cette table-ronde provinciale étaient unanimes à soutenir cette liberté de choix, pour des raisons pédagogiques. Cependant il faut admettre qu'on entretient parfois des préjugés négatifs vis-à-vis d'un produit ontariois. Gaston Tremblay témoignait de la difficulté qu'il éprouvait à vendre le Manuel de sciences dans l'Est de la province.

L'évaluation de la production de matériaux pédagogiques pose un ensemble de problèmes. Normand Frenette expliquait que OISE remet-



Paul-François Sylvestre: Il préfère rédiger des manuels d'histoire (PHOTO: GUY-MARC DUMAIS)



Bernadette Larochelle: faire connaître ce qui existe (PHOTO: GUY-MARC DUMAIS)

tait en question son rôle d'évaluateur pour des raisons financières. Cléo Beaudry soulignait que le processus d'évaluation devrait être continu tout au long de la préparation du matériel; présentement, on évalue un produit lorsqu'il est complété. Enfin, Pierre Lalonde posait la question de la pédagogie; il y a plusieurs philosophies de l'enseignement: « L'évaluation, c'est flou! » Ce qui incitait Normand Frenette à s'interroger sur la possibilité «... de faire un débat sur cette question... C'est une situation propice à tourner en rond... avec le résultat que ça donnera du potinage pédagogique. »

Le nouveau contexte de la révision du programme

Le ministère révisé présentement les programmes-cadres de l'enseignement au niveau secondaire. Selon Bernadette Larochelle, il faudrait saisir l'occasion qui s'offre de nous donner les moyens pour répondre nous-

mêmes aux besoins d'ici les cinq prochaines années. La plupart des participants à la table-ronde s'entendaient sur la nécessité de planifier et de se concerter entre toutes les parties en cause. Paul-François Sylvestre suggérait qu'il faudrait plus d'information du ministère sur les divers programmes. Gaston Tremblay recommandait au ministère ainsi qu'aux conseils scolaires de repenser les politiques de subventions à la recherche, à la rédaction et à la publication. Normand Frenette soulignait qu'il s'agit d'un travail d'équipe: « Il faut mettre des gens ensemble qui sont prêts à travailler ensemble. » Bernadette Larochelle concluait cette table-ronde en soulignant l'acquis: « Le CFORP a produit près de 2 000 documents pédagogiques en dix ans. On a acquis une certaine expérience... Il est intéressant de voir que des Conseils scolaires se regroupent pour produire. » Il nous faut en Ontario français une véritable politique de production de matériaux pédagogiques qui englobe tous les aspects de cette petite industrie potentielle.

.....

Nous remercions l'équipe de l'émission Ontario-trente et tout particulièrement Jean-Guy Arseneault d'Ottawa, qui a accepté cette offre de collaboration, qui a encadré la réalisation de cette table-ronde et qui nous a permis d'en publier un compte-rendu. Cette table-ronde, animée par Fernand Carrière, sera diffusée vers la fin du mois de mars au cours d'une émission spéciale d'Ontario-trente, sur le réseau ontariois de la radio de Radio-Canada.★